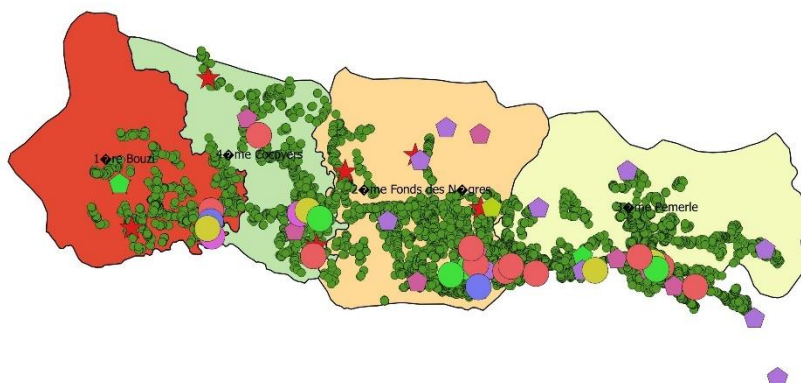


UCP-MENFP / BID

RÉPARTITION DES ÉCOLES ET DES MÉNAGES DANS LA COMMUNE DE FOND DES NÈGRES



- Les points verts représentent les ménages.
- Les petites maisons et les étoiles représentent les écoles préscolaires et fondamentales
- Les cercles représentent les écoles secondaires.

CARTE SCOLAIRE COMMUNE FOND DES NÈGRES

GASTON GEORGES MÉRISIER, EDITEC

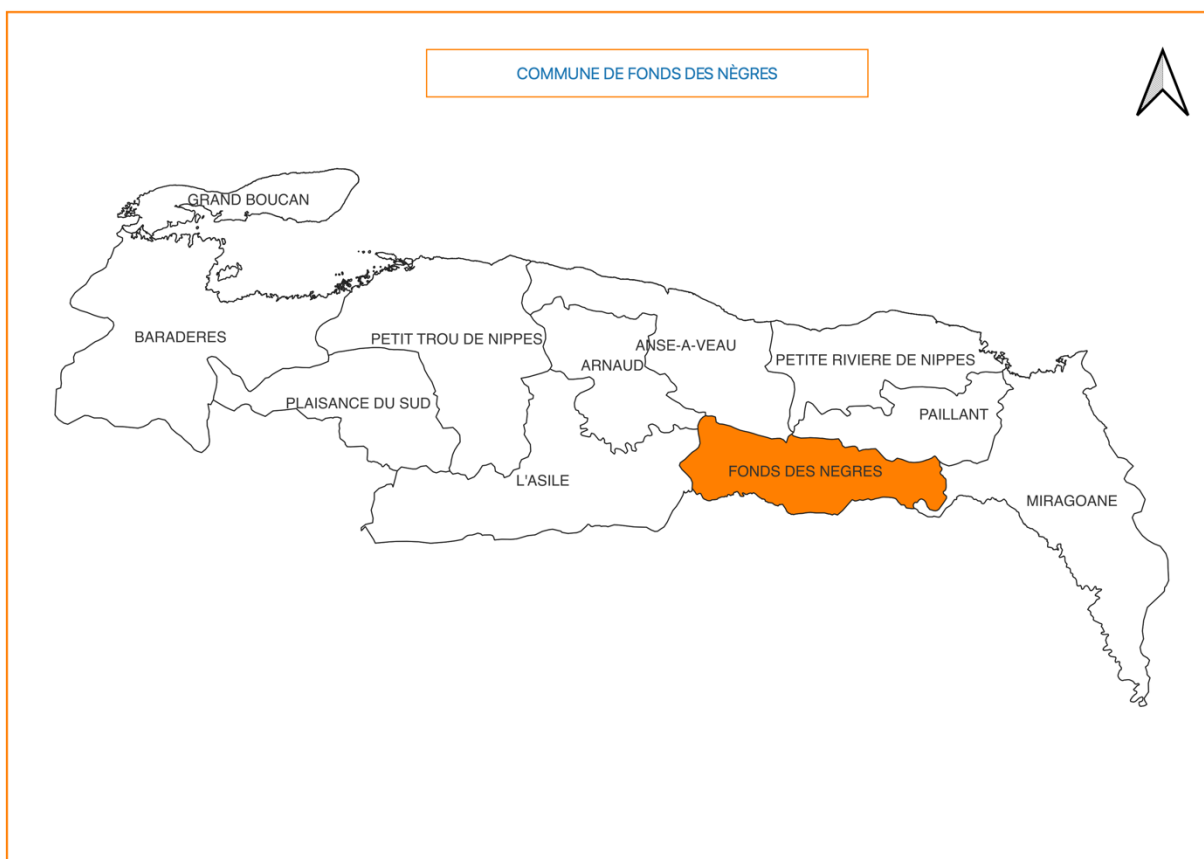
AVRIL 2025

Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
A. Les Niveaux Pré-scolaire et Fondamental.....	4
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	4
1.1. Accessibilité et accès.....	5
1.2. Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	11
II. Analyse démographique.....	16
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	16
2.2. Structure par âge de la population.....	16
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	17
2.4. Répartition par sexe de la population.....	17
2.5. Projection de la population scolaire.....	18
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	19
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	20
3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	21
3.2. Les normes scolaires.....	21
3.3. Les aires de recrutement des élèves.....	22
3.4. Les infrastructures.....	25
3.5. Les enseignants.....	25
3.6. Les manuels scolaires.....	25
3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement.....	26
B. Le Niveau Secondaire.....	27
1. Diagnostic de la situation actuelle.....	27
1.1. Accessibilité et accès.....	28
1.2. Qualité de l'éducation dispensée.....	31
2. Analyse démographique.....	34
3. Propositions de réorganisation.....	35
Références bibliographiques.....	38
Les Annexes :	39
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune de Fond des Nègres	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

Située dans le Département des Nippes à proximité des communes de Miragoâne, de Pailant, d'Anse-à-Veau, d'Arnaud et de L'Asile, Fonds des Nègres a été fondée par l'initiative de Bertrand d'Ogeron en 1673 et fut devenue commune en 2003 à la faveur de la création du Département des Nippes. En tant que telle, elle comprend la ville de Fonds des Nègres et quatre (4) sections communales : 1^{ère} Section Bouzi, 2^{ème} Section Fonds des Nègres, 3^{ème} Section Pémerle et 4^{ème} Section Cocoyers Duchaine. Elle comporte le troisième plus grand marché agricole du pays et un site touristique (une grotte) appelé Saint Grégoire utilisé surtout pour ses vertus dits thérapeutiques et mystiques. La commune n'est pas électrifiée, une partie de la ville exceptée. En termes de ressources en eau, on dénombre 10 puits artésiens. L'agriculture, l'élevage et le commerce sont les principales activités économiques de cette commune. Le service téléphonique est assuré par la Digcel et la Natcom. Son relief dominant est un plateau. Le climat est frais à certaines périodes de l'année.



Sa population en 2015 était estimée par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) à 33 413 habitants et atteindra 37 955 habitants en 2025. Avec une superficie de 92.23 Km², sa densité de population sera alors de 412 habitants/Km². La plus grande partie de cette population (83%) est dispersée en milieu rural.

En matière d'offre scolaire, il y a 3 kindergarten dans cette commune, 61 écoles fondamentales dont 14 écoles nationales, 29 écoles secondaires et 8 centres de formation professionnelle. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par un bureau de district scolaire (BDS).

La carte scolaire de cette commune qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre, couvre l'offre et la demande scolaires aux niveaux du préscolaire, du fondamental et du secondaire.

A. Les niveaux pré-scolaire et fondamental

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune de Fond des Nègres, la majorité des écoles (78.12%) est non publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit :

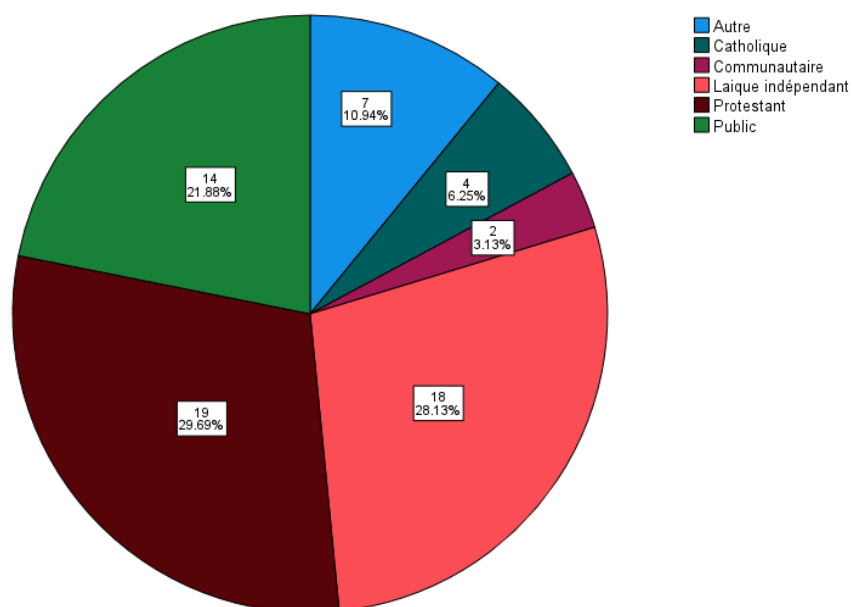


Figure 1 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

Elles fonctionnent à 100% en simple vacation à différentes périodes de la journée, entre 7h00 - 12h00 (24.6%), 8h-1h (45.6%) et autre période (29.8%). Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune de Fond des Nègres

Commune de Fond des Nègres	Réseau d'appartenance						Total
	Autre	Catholique	Communautaire	Laïque indépendant	Protestant	Public	
1e section Bouzi	# 3	1	0	1	4	3	12
	% 30.0%	10.0%	0.0%	10.0%	20.0%	30.0%	100.0%
2e section Fonds des Nègres	# 0	1	1	1	4	4	11
	% 0.0%	9.1%	9.1%	9.1%	36.4%	36.4%	100.0%
3e section Pémerle	# 2	1	0	5	6	3	17
	% 11.8%	5.9%	0.0%	29.4%	35.3%	17.6%	100.0%
4e section Cocoyers Ducheine	# 2	1	1	3	2	3	12
	% 16.7%	8.3%	8.3%	25.0%	16.7%	25.0%	100.0%
Ville de Fonds des Nègres	# 0	0	0	8	3	1	12
	% 0.0%	0.0%	0.0%	66.7%	25.0%	8.3%	100.0%
Total	# 7	4	2	18	19	14	64
	% 10.9%	6.3%	3.1%	28.1%	29.7%	21.9%	100.0%

Ces écoles ont des tailles très variées, de 20 à 1008 élèves comme le montre le tableau 2.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Sous-réseau	Moyenne	Minimum	Maximum
Autre	107	25	262
Catholique	397	215	611
Communautaire	115	36	194
Laique Indépendant	317	50	865
Protestant	159	22	1008
Public	247	20	672
Ensemble	232	20	1008

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Évolution de la scolarisation dans la commune de Fond des Nègres

L'évolution de la scolarisation dans la commune de Fond des Nègres est analysée en fonction de trois (3) indicateurs : l'accroissement absolu et l'accroissement relatif de la scolarisation au cours de la période 2013-2024 et le taux moyen annuel de croissance de ces derniers au cours de ces onze (11) ans.

Accroissement absolu de la scolarisation

Pour l'année scolaire 2024-2025, 11522 élèves sont dénombrés au fondamental. En comparant cet effectif à celui de 2013-2014 publié par la DPCE¹, on observe une diminution absolue de 4739 élèves² dans cette commune.

i) Accroissement relatif

En rapportant cette valeur à l'effectif total d'élèves, on constate qu'il a subi une diminution relative assez importante; soit de -43.53%³ au cours de cette période scolaire.

¹ DPCE : Direction de Planification et de Coopération Externe du Ministère de l'Éducation Nationale.

² $\Delta E = E_{2024-2025} - E_{2013-2014} = 11522 - 16261 = -4739$ élèves

³ $\frac{\Delta E}{E_{2013_2014}} \times 100 = \frac{-4739}{10887} \times 100 = -43.53\%$

ii) Taux moyen annuel de croissance

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel de diminution de l'effectif scolaire dans la commune de Fond des Nègres est de 3.18% au cours des onze (11) années, c'est-à-dire de l'année scolaire 2013-2014 à l'année scolaire 2024-2025.⁴

I.1.2. Accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population qu'elles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps de trajet pris pour atteindre leurs écoles et leur lieu de résidence.

- i) **En ce qui concerne le lieu de résidence ou origine géographique des élèves**, selon les données recueillies, il ressort que les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits de la commune, certains souvent plus éloignés que d'autres allant de moins d'un kilomètre à plus de 6 kilomètres;
- ii) **Comme moyens de locomotion utilisés**, 91.7% des directeurs d'écoles interrogés affirment que plus de 75% de leurs élèves vont à pied à l'école; et
- iii) **Pour le temps de trajet pris pour y arriver**, cela varie considérablement suivant les endroits d'où sortent les élèves. Par exemple, l'école nationale complète de Duverger située dans la 4^e section Cocoyers Ducheine recrute ses élèves dans les localités telles que : Duverger (moins de 15 mn de marche), Berdu et manyan (entre 15 à 30 m de marche), Morne droit, Montoban et Tiennel (entre 31 à 60 mn de marche); soit donc 3 sur 6 localités de trajet jugé difficiles pour les enfants. Il en est de même pour bon nombre d'autres écoles nationales de la commune de Fond des Nègres.

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès réfère de préférence au résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Quatre (4) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse : les taux d'admission des élèves à l'école, les taux de scolarisation aux deux premiers cycles du fondamental, le taux de transition au 3^e cycle et les coûts de scolarisation.

- i) **Les taux d'admission des élèves**, c'est-à-dire les proportions d'enfants qui sont admis en 1^e année fondamentale en référence aux normes établies sont de deux types : le taux apparent d'admission et le taux d'admission par âge spécifique. Pour

⁴ $E_{11} = E_{t-11} (1+r)^{11}$.

$E_{2013-2014} = E_{2024-2025} (1+r)^{11} \rightarrow 16261 = 11522 (1+r)^{11} \rightarrow 1.411300122 = (1+r)^{11}$

$r = -0.0318148208 (-3.18\%)$.

la commune de Fond des Nègres, pour l'année scolaire 2024-2025, le taux apparent d'admission est de 187.26%⁵ alors que le taux d'admission en 1eAF des enfants âgés de 6 ans est de 72.23%.

Ce fort taux apparent d'admission contient des enfants sur-âgés également et s'explique par le fait que de nombreux parents de la commune, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 6 ans, ont préféré attendre qu'ils soient plus âgés pour le faire compte tenu des longues distances que ces enfants ont à parcourir. Ainsi, les écoles se trouvent en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale, à chaque rentrée scolaire, des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère avec le temps le phénomène des enfants sur-âgés qui prend de plus en plus d'ampleur dans le système scolaire haïtien. Le pourcentage d'enfants âgés de 6 ans qui devraient être admis à cette année d'étude devient beaucoup plus faible, comme mentionné plus haut.

- ii) **Les taux de scolarisation**, c'est-à-dire les proportions d'enfants admis en classe de la 1^e à la 9^e année fondamentale sont aussi de deux types : le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation. Pour la commune de Fond des Nègres, pour l'année 2024-2025, le taux brut de scolarisation est égal à 165.81%⁶.

À cause de l'effectif très important d'enfants sur-âgés enregistré dès la 1^e année fondamentale, le pourcentage d'enfants âgés de 6 à 14 ans qui devraient se trouver au fondamental est alors plus faible; soit 140.81%⁷ au cours de l'année scolaire 2024-2025 (**Ce taux ne devrait pas dépasser 100%, mais cette anomalie s'explique par le manque de précision des données démographiques actuelles compte tenu du fort déplacement de la population d'une commune vers une autre fuyant l'insécurité**).

- iii) **Le taux de transition**, c'est-à-dire la proportion d'enfants qui terminent avec succès la 6^e année et continuent en 7^e année fondamentale est égal à 96.92%⁸.

$$^5 \text{ Taux apparent d'admission} = \frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux apparent d'admission} = \frac{1470}{785} \times 100 = 187.26\%.$$

$$\text{Taux d'admission des enfants de 6 ans} : 567/785=72.23\%$$

$$^6 \text{ Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{11522}{6949} \times 100 = 165.81\%$$

$$^7 \text{ Taux net de scolarisation} = \frac{\text{Effectifs de 6-14 ans au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{9785}{6949} \times 100 = 140.81\%.$$

$$^8 \text{ Taux de transition au 3e cycle} = \frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année t+1}}{\text{Effectif 6e AF en année t}} \times 100$$

Ce taux de transition se révèle assez important. En effet, il y a 34 écoles sur les 64 dénombrées (53.13%) qui offrent la 7^e année fondamentale à l'échelle de la commune.

iv) Les coûts de scolarisation

Tenant compte du contexte scolaire haïtien, quatre (4) catégories de coûts sont ici considérées : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, les coûts de nourriture et les coûts d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité d'entre eux vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale dans la commune de Fond des Nègres, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 54917.50 et 68235.15 gourdes dans les écoles non publiques suivant la classe dans laquelle se trouve l'élève. Le tableau 3 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

Tableau 3 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale

Année étude	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total
1 ^e AF	9948.66	6871	10482.24	27615.60	54917.50
2 ^e AF	10657.98	7638.41	10588.46	28238	57122.85
3 ^e AF	9969.17	9073.66	11408.12	26823	57273.95
4 ^e AF	10142.29	9124	16302.86	28900.80	64469.95
5 ^e AF	10663.75	9542.90	12064.58	24951	57222.23
6 ^e AF	11482.92	11013.22	12413.65	28217.20	63126.99
7 ^e AF	13801.65	13976.34	13624.24	24002	65404.23
8 ^e AF	15361.65	12565.50	13958	26350	68235.15
9 ^e AF	16380.98	14938.36	13799.70	22894.60	68013.64

Dans les écoles nationales, le coût moyen de scolarisation d'un enfant est aussi important, il varie entre 40150.12 et 55679.81 gourdes; environ 70.21 % de ce coût sont pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau 4 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans les écoles nationales.

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamentale} = \frac{1133}{1169} \times 100 = 96.92\%$$

Tableau 4 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école nationale

Année étude	Salaire du personnel	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	14890.58	995.83	4986.36	10757.69	18361	49991.46
2 ^e AF		1084.62	4880	11153.85	19504	51513.05
3 ^e AF		1003.85	6510	11746.15	19504	53654.58
4 ^e AF		861.54	6710	3136.36	19504	45102.48
5 ^e AF		1026.92	7995	12692.31	19075	55679.81
6 ^e AF		938.46	8955	13423.08	19432	40150.12
7 ^e AF		1875	10875	15916.67	11482	55039.00
8 ^e AF		1875	10750	15916.67	11482	54914.25
9 ^e AF		1725	11375	15916.67	11482	55389.25

I.1.4. Rendement interne des écoles dans la commune de Fond des Nègres

Rappelons que le rendement interne des réseaux d'écoles de la commune de Fond des Nègres est défini comme étant sa capacité à former le plus grand nombre d'élèves qui y sont entrés en une année t, dans le minimum de temps, avec des ressources financières jugées acceptables. Trois (3) indicateurs sont alors utilisés pour le déterminer : les taux de promotion, de redoublement et d'abandon, l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention de ces élèves jusqu'en 6^e année.

- i) **Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système, année d'étude après année d'étude. Pour l'année scolaire 2023-2024, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune de Fond des Nègres:

Tableau 5 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune de Fond des Nègres

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	76%	74%	72%	72%	75%	76%
Taux de redoublement	21%	21%	20%	23%	17%	17%
Taux d'abandon	3%	5%	8%	5%	8%	7%

- ii) **Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :**

Analyse de cohorte au niveau fondamental 1e et 2e cycles							
TP	0.76	0.74	0.72	0.72	0.75	0.76	
TR	0.21	0.21	0.2	0.23	0.17	0.17	
TA	0.03	0.05	0.08	0.05	0.08	0.07	
Annee	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés
		44					
2024-2025	1470	↗					1470
	↓	↘	56				
2025-2026	309	1117	↗				1426
	↓	↓	↘	66			
2026-2027	65	469	827	↗			1361
	↓	↓	↓	↘	30		
2027-2028	14	148	513	595	↗		1269
	↓	↓	↓	↓	↘	34	
2028-2029	3	41	212	506	429	↗	1191
		↓	↓	↓	↓	↘	
2029-2030		11	73	269	437	321	1111
			↓	↓	↓	↓	↘
2030-2031			23	114	268	383	244
				↓	↓	↓	↘
2031-2032				43	128	266	291
					↓	↓	↘
2032-2033					52	141	202
						↓	↘
2033-2034						63	107
							↘
2034-2035							82
Promus							926
Année-élèves							9309
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				5556			
Nombre d'années-élèves réel =				9309			
Rendement interne =				59.68			
Coefficient d'augmentation des coûts =				1.675539			
Coût de l'élève formé =				10.05323			

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne du réseau d'écoles dans la commune de Fond des Nègres est faible (59.68%); car seulement 244 élèves (16.60%) de la cohorte de 1470 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2024-2025 parviendront en 6^e année fondamentale en 2030-2031 dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en admettant que les élèves seront autorisés à redoubler 3 fois une classe, comme c'est souvent le cas, que 926 élèves de la cohorte (62.99%) boucleront enfin la 6^e année en 2034-2035. C'est un taux de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire ont intérêt à faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^{er}AF et qui atteignent la 2^{er}AF, puis la 3^{er}AF, la 4^{er}AF, etc. Par exemple, **le taux de rétention de 1^{er}AF à 6^{er}AF** est de 63.08% ($1174 \div 1861 = 0.6308$)⁹ dans la commune de Fond des Nègres. En d'autres termes, sur une cohorte de 100 élèves qui entrent en 1^{er} année fondamentale, il y en a 63 qui parviendront à atteindre la 6^{er} année fondamentale avec redoublement. C'est donc une tendance à améliorer à l'avenir pour rendre le système scolaire plus performant.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

À côté de l'aspect quantitatif de l'offre scolaire traité précédemment, la qualité du service éducatif mis en place et l'utilisation qu'on fait des ressources matérielles et humaines mobilisées constitue le deuxième élément considéré dans le diagnostic de la situation actuelle de fonctionnement des écoles fondamentales de la commune de Fond des Nègres. Cette qualité est ici mesurée par la disponibilité, les profils de formation et l'utilisation des enseignants mobilisés pour dispenser l'enseignement aux élèves, l'organisation pédagogique des classes, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques mises à la disposition des élèves.

I.2.1. Les enseignants

i) Leur disponibilité

Dans la commune de Fond des Nègres, un effectif de 678 enseignants a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2024-2025; soit donc un ratio enseignant/école = 11. Ils sont répartis comme suit :

Tableau 6 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune de Fond des Nègres

Commune de Fond des Nègres	# école	# enseignant	Ens/Éc
1e section Bouzi	10	140	14
2e section Fonds des Nègres	11	78	7
3e section Pémerle	17	212	12
4e section Cocoyers Ducheine	12	81	7
Ville de Fonds des Nègres	14	167	12
Total	64	678	11

⁹

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad (1^{\text{er}}AF)$$

Il ressort qu'il y a assez d'enseignants disponibles au niveau du fondamental dans la commune, le ratio moyen enseignants par école étant égal à 11.

ii) Leurs profils de formation

Le problème d'enseignants qualifiés semble cependant se poser dans cette commune. Selon les règlements du Ministère de l'Éducation Nationale, est reconnu comme qualifié tout enseignant détenteur d'un diplôme en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'École Normale d'Instituteurs ou d'un diplôme de Formation Initiale Accélérée (FIA). Il est cependant relevé qu'il y a un nombre important d'enseignants (48.51%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Leur répartition se présente comme suit :

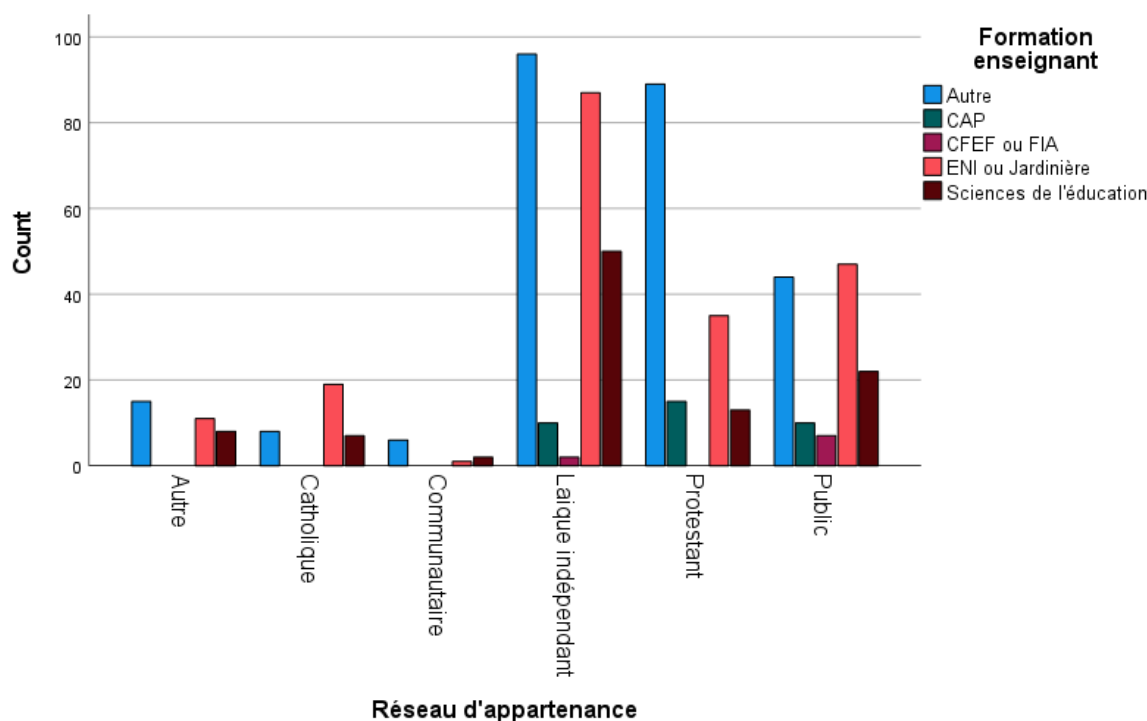


Figure 2 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

En ce qui concerne les salaires moyens mensuels des enseignants au fondamental, cela varie considérablement : de 7523 à 25675 gourdes suivant le réseau d'écoles dans lequel ils travaillent.

Tableau 7 : Salaires mensuels moyens (en gourdes) des enseignants par réseau d'écoles

Réseau d'écoles	Salaire moyen mensuel enseignant
Autre	10597
Catholique	11098
Communautaire	8167
Laïque Indépendant	9905
Protestant	7523
Public	25675
Ensemble	12432

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classes à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les trois (3) indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune de Fond des Nègres. Au fondamental, il ressort que c'est une commune où il n'y a pas assez de salles pour accueillir les classes et où les enseignants ne sont pas utilisés de façon optimale. Il est prévu par le ministère une salle par classe pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves. La réalité se présente cependant comme suit : ratio moyen salle de classe/enseignant=0.52, ratio moyen élèves/salle de classe=42 et ratio moyen élèves/enseignant=22; comme le montre le tableau 8.

Tableau 8 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune de Fond des Nègres

Réseau d'écoles	Nbre salle classe	Nbre enseignant	Nbre élève	Salle classe/ enseignant	Élèves/ salle classe	Élèves/ enseignant
Autre	38	36	746	1.06	20	21
Catholique	39	61	1589	0.64	41	26
Communautaire	8	9	230	0.89	29	26
Laïque Indépendant	113	268	5705	0.42	50	21
Protestant	92	172	2866	0.53	31	17
Public	61	129	3460	0.47	57	27
Ensemble	351	678	14596	0.52	42	22

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune de Fond des Nègres, il y a un problème de standard de qualité qui se pose en ce qui concerne les bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 27.46 et 56.39 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 50 à 60 m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 9 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Sous-réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /salle classe
Autre	1043.30	27.46
Catholique	2205	56.39
Communautaire	230	28.75
Laïque Indépendant	3911.92	34.62
Protestant	2605.61	28.32
Public	2355.80	38.62
Ensemble	12351.63	35.20

De même, il ressort que la superficie moyenne par élève dans la commune de Fond des Nègres varie entre 0.68 à 1m²40 dans la majorité des sous-réseaux d'écoles composant l'offre.

Tableau 10 : Variation du nombre de m² disponibles par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Sous-réseau d'écoles	M ² /élève
Autre	1.40
Catholique	1.40
Communautaire	1
Laïque Indépendant	0.70
Protestant	0.91
Public	0.68
Ensemble	0.85

De plus, en ce qui a trait particulièrement au degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se présente de la façon suivante: il y a 4 écoles en mauvais état dont 1 école nationale, 63.2% ont de l'eau, 36.8% ont une cantine, 31.6% une petite bibliothèque et 35.1% une trousse de premiers soins.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Enfin, compte tenu de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont les ressources didactiques très importantes que nous avons prises en compte dans la préparation du diagnostic de l'offre scolaire existante au fondamental dans la commune de Fond des Nègres. Selon les données recueillies, il ressort que pour l'année scolaire 2024-2025, il y a un nombre important d'enfants qui sont en train de passer l'année sans avoir eu leurs propres livres de lecture et de mathématiques. En effet, 67.8 % des directeurs d'école interrogés déclarent que plus de 50% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture et de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire fondamentale dans la commune de Fond des Nègres se présentent comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 187.26% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 72.23%
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 165.81% Taux net de scolarisation = 140.81%
Taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 96.92%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF = 49991.46 gourdes 2 ^e AF = 51513.05 gourdes 3 ^e AF = 53654.58 gourdes 4 ^e AF = 45102.48 gourdes 5 ^e AF = 55679.81 gourdes 6 ^e AF = 40150.12 gourdes 7 ^e AF = 55039 gourdes 8 ^e AF = 54914.25 gourdes 9 ^e AF = 55389.25 gourdes

70.21% de ces coûts sont pris en charge par les familles.	
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 54917.50 gourdes 2 ^e AF = 57122.85 gourdes 3 ^e AF = 57273.95 gourdes 4 ^e AF = 64469.95 gourdes 5 ^e AF = 57222.23 gourdes 6 ^e AF = 63126.99 gourdes 7 ^e AF = 65404.23 gourdes 8 ^e AF = 68235.15 gourdes 9 ^e AF = 68013.64 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 76% Taux de promotion en 2 ^e AF = 74% Taux de promotion en 3 ^e AF = 72% Taux de promotion en 4 ^e AF = 72% Taux de promotion en 5 ^e AF = 75% Taux de promotion en 6 ^e AF = 76%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 21% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 21% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 20% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 23% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 17% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 17%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 3% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 5% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 8% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 5% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 8% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 7%
Taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 63.08%
Rendement interne du réseau d'écoles à Fond des Nègres	59.68%
Rapport élève/salle de classe	42 élèves
Rapport élève/maître	22 élèves
# d'enseignants	678
% de femmes	41.6%
% de maîtres qualifiés	51.92%
Ratio moyen m ² /élève	0.85 m ²
% d'élèves sans manuels de lecture	60%
% d'élèves sans manuels de mathématiques	60%
La taille moyenne des établissements	232 élèves
Salaire moyen mensuel d'un enseignant	12432 gourdes

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable et leur localisation à l'échelle de la commune ont été parmi les étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire de Fond des Nègres. Cela est dû au fait que les données démographiques sur les ménages sont disponibles, pour la plupart, sous une forme agrégée et, de plus, ces ménages ne sont pas géo-référencés. Les projections de populations requises sont des projections à moyen terme, cinq ans au maximum. En ce qui concerne :

2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune de Fond des Nègres, trois indicateurs (3) sont utilisés pour les établir : l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. Comme pour les effectifs scolaires, en prenant l'année 2020 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- L'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) de Fond des Nègres au cours de la période 2020-2024 est égal à 50 enfants¹⁰;
- Son accroissement relatif est de 0.6%¹¹ pour cette période; et
- Le taux moyen annuel de croissance r de la population est de 0.12%.¹²

Nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune de Fond des Nègres

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Fond des Nègres par rapport aux populations totales, nous avons déduit la structure pyramidale de sa population qui se présente comme suit :

¹⁰ $\Delta P = P_{2020} - P_{2025} = 8559 - 8509 = 50$

¹¹ $\Delta P / P_{2020} = 50 \div 8509 = 0.0058761312$

¹² $P_{2024} = P_{2020} (1+r)^5$
 $8559 = 8509 (1+r)^5$

$r = 0.00117 (0.12\%)$

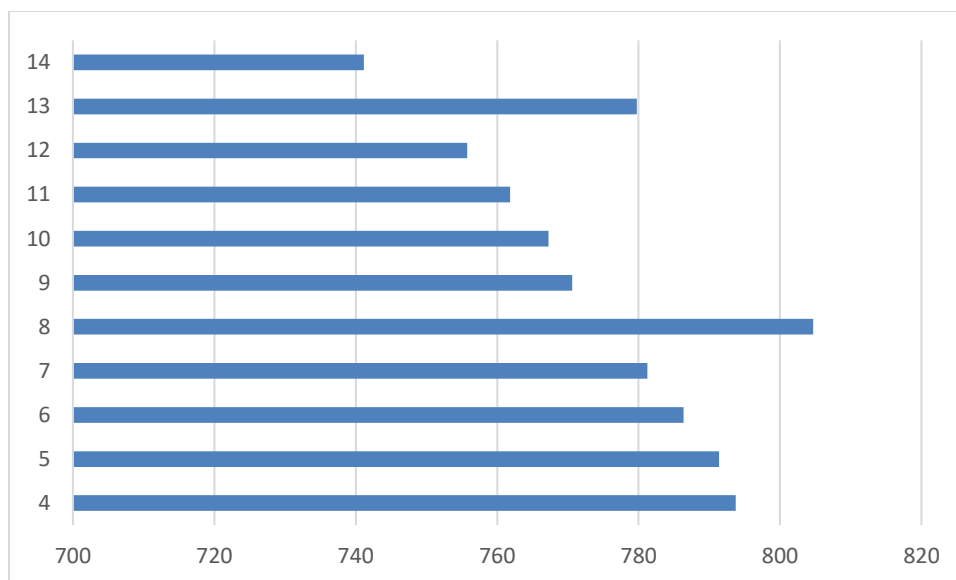


Figure 3 : Pyramide d'âge en 2024 de la population scolarisable (4-14 ans) dans la commune de Fond des Nègres

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune de Fond des Nègres est de 92.23 Km² et sa densité de population en 2025, de 412 habitants par Km². La réalité montre cependant que la population, très regroupée dans les villes, se trouve très dispersée en milieu rural selon les sections communales considérées. Les 7229 ménages directement touchés dans cette commune au moment de notre enquête sont répartis comme le montre le tableau 12.

Tableau 12 : Répartition des ménages dans la commune de Fond des Nègres en 2024

Commune de Fond des Nègres	# ménages	%
1e section Bouzi	993	13.7
2e section Fonds des Nègres	1278	17.7
3e section Pémerle	2402	33.2
4e section Cocoyers Ducheine	1245	17.2
Ville de Fonds des Nègres	1311	18.1
Total	7229	100.0

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Fond des Nègres par rapport aux populations totales, nous avons déduit la répartition par sexe de sa population présentée comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune de Fond des Nègres

Âge	Masculin					Féminin				
	2024	2025	2026	2027	2028	2024	2025	2026	2027	2028
4	397	396	396	395	395	397	396	396	395	395
5	396	396	397	398	399	396	396	397	398	399
6	393	394	395	396	396	393	394	395	396	396
7	391	391	392	393	394	391	391	392	393	394
8	402	403	404	405	406	402	403	404	405	406
9	385	386	387	388	388	385	386	387	388	388
10	384	385	387	389	391	384	385	387	389	391
11	381	383	385	386	388	381	383	385	386	388
12	378	380	382	383	385	378	380	382	383	385
13	390	392	394	396	397	390	392	394	396	397
14	371	372	374	376	378	371	372	374	376	378
4-14	4267	4279	4292	4305	4317	4267	4279	4292	4305	4317

2.5. La projection de la population scolarisable

À cette étape, il nous a fallu partir de l'estimation de la population actuelle et projeter celle du futur désiré. Pour cela, deux choses sont prises en compte : l'estimation de la population totale actuelle et future, et la projection du même coup de la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune de Fond des Nègres, nous déduisons les estimations et projections suivantes :

Tableau 14 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune de Fond des Nègres jusqu'en 2028.

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population totale	37449	37955	38467	38986	39513

ii) Projection de la structure par âge de la population scolarisable

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2024 et pouvoir la projeter jusqu'en 2028. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune de Fond des Nègres :

- **La population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 15 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population d'enfants de 6 ans	786	788	790	791	793

- **La population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 16 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
4	794	793	792	791	790
5	791	793	795	796	798
6	786	788	790	791	793
7	781	783	784	786	788
8	805	806	808	810	811
9	771	772	774	775	777
10	767	771	775	778	782
11	762	765	769	773	777
12	756	759	763	767	770
13	780	783	787	791	795
14	741	745	748	752	755
4-14	8534	8559	8584	8609	8635

2.6. Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre (4) étapes sont considérées pour faire cette projection :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune de Fond des Nègres est de 140.81 % pour l'année scolaire 2024-2025. Ce taux a déjà atteint les 100% en 2024-2025 notamment à cause du fort déplacement de la population. Il devra toutefois être ré-évaluée une fois que la situation d'insécurité qui prévaut dans le pays se sera améliorée.

- **Calcul des admissions nouvelles**

À ce moment-là, on pourra déterminer les admissions nouvelles d'enfants âgés de 6 ans qu'il faudra se préparer à accueillir en 1^e année fondamentale.

- **Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;**

Pour l'année 2024-2025, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune de Fond des Nègres :

Tableau 17 : Répartition des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	75%	73%	70%	71%	74%	77%
Taux de redoublement	21%	20%	19%	23%	18%	17%
Taux d'abandon	4%	7%	11%	6%	8%	6%

En supposant qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues en la matière à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de 2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école, ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 18 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- **Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude**

En appliquant ces dispositions dans la commune de Fond des Nègres, nous prévoyons l'évolution suivante des effectifs d'élèves par année d'étude pour les cinq ans à venir plus particulièrement de ceux qui proviendront des classes préscolaires et qui seront admis en 1^e année fondamentale, et auxquels devront s'ajouter les nouveaux enfants une fois qu'ils seront évalués :

Tableau 19 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude

Année	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
2024-2025	1470	1313	1418	1381	1215	1128
2025-2026	1042+788=1830	1470+131=1601	1313-131=1182	1418+138=1556	1381-138=1243	1215+113=1328
2026-2027	957+790=1747	1830+148=1978	1478-148=1330	1182+156=1338	1556-156=1400	1243+133=1376
2027-2028	1075+791=1866	1747+198=1945	1978-198=1780	1330+134=1464	1338-134=1204	1400+138=1538
2028-2029	793	1866+195=2061	1945-195=1750	1780+146=1926	1464-146=1318	1204+154=1358

III. Propositions de réorganisation du réseau des écoles de Fond des Nègres

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune de Fond des Nègres.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune de Fond des Nègres ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille à arrêter pour les établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2024-2025, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 42 dans la commune de Fond des Nègres. Dans sa poursuite de l'objectif de scolarisation universelle, l'État devra donc s'organiser pour absorber les effectifs d'élèves non encore scolarisés et amener à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe dans la mesure du possible.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle très dispersée avec une offre scolaire presque inexistante. Dans ces conditions, la taille minimale théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales plus complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle sera de 300 élèves, et de 450 élèves s'il s'agit d'une école fondamentale complète (9 années d'étude).

- Taille maximum d'établissement

La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune de Fond des Nègres, la distribution des élèves par classe pour l'année 2024-2025 s'est présentée comme suit :

Tableau 20 : Répartition des poids des années d'étude par rapport à l'effectif total d'élèves

1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
18.55%	16.57%	17.89%	17.43%	15.33%	14.23%

On en déduit :

Effectifs de 1^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 2^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 3^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 4^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 5^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 6^e AF : $1 \times 50 = 50$

Total effectifs = 550

La répartition par année d'études des élèves et des maîtres serait alors :

Tableau 21 : Répartition par année d'étude du nombre d'élèves et de classes dans une école fondamentale standard de 1^e et 2^e cycles

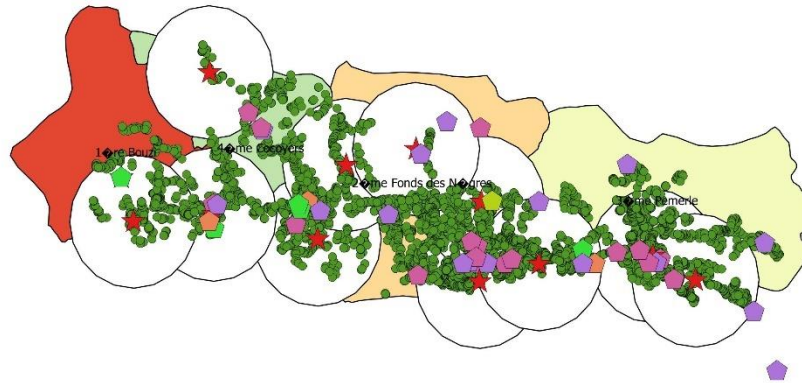
	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	Total
Élèves	100	100	100	100	100	50	550
Classes	2	2	2	2	2	1	11

Le nombre d'élèves par classe : $550/11=50$ est bien conforme à la norme d'encadrement et l'établissement fondamental de 550 élèves et 11 classes fondamentales 1^e et 2^e cycles peut être considéré comme un établissement de taille standard pour cette commune.

3.3. Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement aux deux premiers cycles du fondamental est la distance qu'un enfant de 6-11 ans peut parcourir à pied entre son domicile et l'école. Nous proposons donc que le rayon correspondant à cette aire soit de moins de 2 km. Dans la commune de Fond des Nègres, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'en rapprochent pour certains élèves. Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de parcours des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles pour les rendre disjointes, comme montre la carte ci-dessous.

AIRES ACTUELLES DE RECRUTEMENT DES ÉCOLES NATIONALES DANS LA COMMUNE DE FOND DES NÈGRES



La nécessité d'une réorganisation de l'offre scolaire existante nous semble extrêmement urgente; car il y a 4401 enfants âgés de moins de 15 ans qui ont été dénombrés, qui ne sont pas encore scolarisés dans la commune de Fond des Nègres et une bonne partie d'entre eux (11%) ont un handicap physique ou mental comme le montre le tableau 22.

Tableau 22 : Répartition des enfants de moins de 15 ans non scolarisés à Fond des Nègres selon leur handicap

Commune de Fond des Nègres	Enfants moins de 15 ans non scolarisés	Nbre d'enfants sourds	Nbre d'enfants non-voyants	Nbre d'enfants handicapés physiques	Nbre d'enfants handicapés mentaux
1e section Bouzi	1256	9	1	5	8
2e section Fond des Nègres	575	35	16	41	27
3e section Pémerle	837	27	17	37	52
4e section Cocoyers Ducheine	368	19	12	13	16
Ville de Fond des Nègres	1005	23	34	24	24
Ensemble	4041	113	80	120	127

En plus des mesures spéciales à prendre pour accueillir convenablement ces enfants avec des besoins spéciaux, nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :

Soit donc les localités suivantes de recrutement des élèves par école nationale :

Commune de Fond des Nègres	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
Ville de Fond des Nègres	École Nationale Jovenel Moïse de Fond des Nègres	Centre Ville de Fond des Nègres
		Virgile
		Pemerle
1 ^e Section Bouzi	École nationale de Pascal	Pascal
		Bodouin
		Prochette
	École nationale complète de Bouzy	Bouzy
		Montoban
		Rivière Rouge
		Suprice
		Langlois
		Nicolas
	École nationale communautaire de Pochette	Pochette
		Ravine Sable
		Termidor
		Ravine Cocoyers
		Brunette
2 ^e section Fond des Nègres	École Nationale à Gestion communautaire de Dutoyac	Dutoyac
		Baron
		Caillot
	École Nationale de Leblanc	Leblanc
		Colombel
		St Trou
	École Nationale de Vitor	Vitor
		Lindor
		Michaud
3 ^e section Pémerle	EFA de Butête	Butête
		Nerval
		Cocoyers Mingrette
		Dubel
		Pémerle
	École nationale congréganiste St. Joseph	Cadette
		Cocoyer
		Guirand
	École Nationale communautaire de Didier	Didier
		La Jovange

				Nouvelle école nationale à implanter dans la localité de Violette		Violette
4 ^e	Section	Cocoyers	École Nationale complète de Duverger			Duverger
						Berdu
						Manyan
						Morne Droit
						Montoban
						Tyenel
				École nationale communautaire de Cocoyers Ducheine		Cocoyers Ducheine
						Bélice
						Provo
						Nan Palmiste

Ce faisant, il y aurait une nouvelle école nationale à créer et construire à Violette dans la 3^e section Pémerle.

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Selon les données recueillies, il y a lieu de construire l'école nationale communautaire de Cocoyers Ducheine.

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière d'organisation pédagogique des écoles. Tenant compte de nos propositions de réorganisation de l'offre publique, il y aurait lieu de recruter de nouveaux enseignants et 1 directeur pour la nouvelle école nationale à créer et construire.

L'autre intervention qu'il y aura lieu de faire aussi, c'est d'assurer la formation des enseignants qui n'ont pas encore les profils professionnels requis (Voir en annexe II la liste et le nombre d'enseignants concernés) et de cesser d'en recruter de nouveaux non formés.

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que les enfants au fondamental n'ont pas tous de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2025-2026, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée pour l'achat par les directions d'école elles-mêmes des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par enfant (70.21%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune de Fond des Nègres en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts aux écoles non publiques éligibles.

B. 9 Le niveau secondaire

I. Diagnostic de la situation actuelle

L'article 9 de la Décision ministérielle du 11 octobre 2002 stipule que le nouveau secondaire entre en application à partir de la rentrée scolaire de septembre 2003 et commence avec la première année de la Filière d'Enseignement Général dans tous les collèges et lycées de la République. Cependant, à partir des données recueillies en 2024-2025, on constate que bon nombre d'écoles secondaires (19.23%) dans la commune de Fond des Nègres contiennent le 3^e cycle fondamental totalisant un effectif de 327 élèves; soit 8.81% des 3710 élèves dénombrés au niveau du secondaire.

Ces écoles sont, en grande majorité (93.1%), des collèges privés.

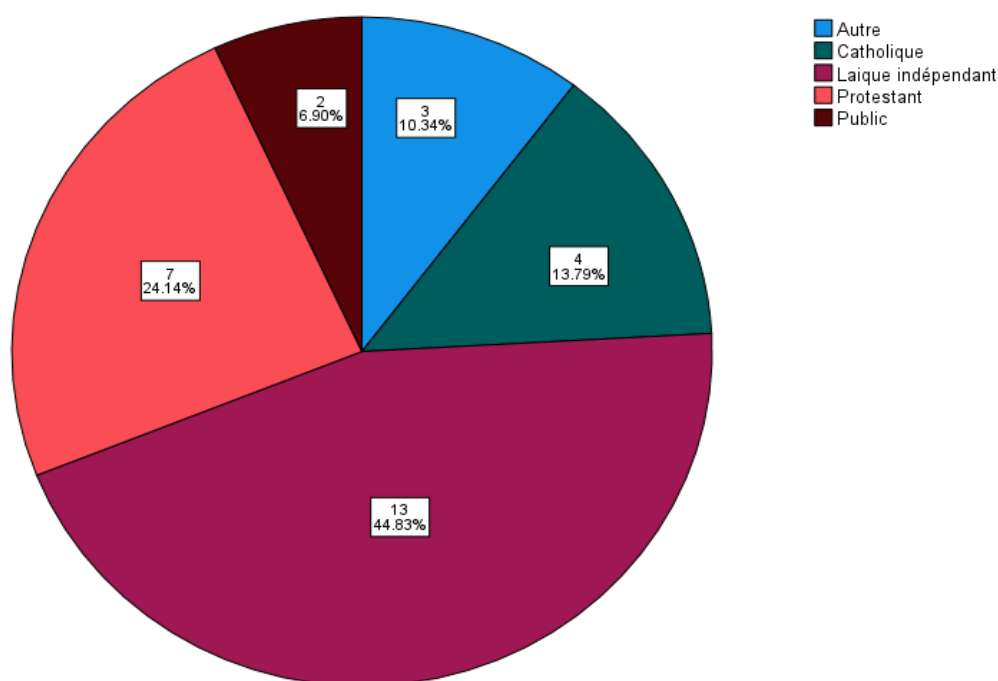


Figure 1 : Répartition des écoles secondaires par réseau d'appartenance

Elles fonctionnent à 100% en simple vacation, à différentes périodes de la journée comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des écoles secondaires de Fond des Nègres selon leur nombre de vacations

Période de fonctionnement	# école	%
7h-12h	7	24.1
8h-13h	10	34.4
Autre	12	41.4
Total	29	100.0

Elles offrent, dans l'ensemble, la filière d'enseignement général (100%) et en son sein différentes Séries.

Tableau 2 : Répartition des écoles suivant la série qu'elles offrent

Type de Série	# école	%
Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT) Sciences économiques et sociales (SES)	2	6.8
Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT) Sciences économiques et sociales (SES) Littéraire et artistique Pédagogique	1	3.4
Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT) Sciences économiques et sociales (SES) Littéraire et artistique Sciences et techniques agricoles	1	3.4
Sciences de la vie et de la terre (SVT)	24	82.8
Sciences de la vie et de la terre (SVT) Sciences économiques et sociales (SES) Mathématiques et sciences physiques	1	3.4
Total	29	100.0

Ce sont des écoles secondaires à taille très variée entre 15 et 363 élèves, selon le réseau considéré.

Tableau 3 : Répartition de la taille des écoles selon leur réseau d'appartenance

Réseau d'écoles	Moyenne	Minimum	Maximum
Autre	80	11	148
Catholique	171	50	469
Laïque Indépendant	110	20	232
Protestant	123	9	285
Public	341	304	377
Ensemble	137	9	469

1.1. Accessibilité et accès

En ce qui concerne leur accessibilité et leur accès, il convient de faire remarquer qu'elles se trouvent réparties à travers toute la commune comme suit :

Tableau 4 : Localisation des écoles selon le réseau d'appartenance

Commune de Fond des Nègres	Réseau d'appartenance						Total
		Autre	Catholique	Laique indépendant	Protestant	Public	
1e section Bouzi	#	2	1	2	2	1	8
	%	25.0%	12.5%	25.0%	25.0%	12.5%	100.0%
3e section Pémerle	#	0	2	4	1	0	7
	%	0.0%	28.6%	57.1%	14.3%	0.0%	100.0%
4e section Cocoyers Ducheine	#	1	1	3	1	0	6
	%	16.7%	16.7%	50.0%	16.7%	0.0%	100.0%
Ville de Fonds des Nègres	#	0	0	4	3	1	8
	%	0.0%	0.0%	50.0%	37.5%	12.5%	100.0%
Total	#	3	4	13	7	2	29
	%	10.3%	13.8%	44.8%	24.1%	6.9%	100.0%

Rappelons que, selon l'objectif 4.1 fixé dans le Cadre d'Action d'Incheon établi lors du Forum mondial sur l'éducation pour tous tenu en Corée du Sud en mai 2015, les responsables politiques présents à cette assise s'étaient engagés à l'unanimité à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

Par rapport à cet objectif dont la réalisation est fixée pour 2030, Haïti semble avoir fait un très long chemin; le taux brut de scolarisation au secondaire en 2024-2025 étant de 122.08%. Et quand on tient compte uniquement des enfants âgés de 15 à 18 ans que ce niveau d'enseignement est officiellement censé accueillir, on constate que le taux net de scolarisation se révèle plus faible (95.70% les enfants déplacés internes y compris); mais assez proche des 100% visés.

Dans le contexte haïtien, l'un des éléments de blocage à l'accès à l'éducation pour tous est le coût de scolarisation, tant dans le privé que dans le public. Dans le privé, ce coût varie entre 93335.11 et 102565.43 gourdes pour l'année scolaire 2024-2025, suivant l'année d'études considérée.

Tableau 5 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le privé

Année d'étude	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	21367	17871.13	15830.80	47496.50	102565.43
NS2	22814.06	22380.37	13406.25	37555.75	96156.43
NS3	25638.90	16460.23	17210.23	34025.75	93335.11
Ns4	28243.44	18807.50	17556.25	35830.25	100437.44

Dans le public, ils varient aussi; entre 137158.21 et 157908.21 gourdes; 78.13% de ces coûts sont pris en charge par les parents des élèves. Ce n'est pas gratuit même dans le public et ne peut donc être rendu alors obligatoire.

Tableau 6 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le public

Année d'étude	Salaire/élève	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	34533.21	1875	23500	13000	85000	157908.21
NS2		1875	23250	13000	85000	157658.21
NS3		1875	9750	13000	85000	144158.21
NS4		1875	11750	14000	85000	137158.21

L'autre élément de blocage à l'éducation pour tous également important à signaler, c'est le faible niveau de performance des écoles souvent enregistré; en d'autres mots leurs faibles capacités à faire apprendre et progresser les élèves qui les fréquentent. Elles font constamment redoubler ceux qui sont en difficulté. Pour l'année scolaire 2023-2024, nous avons constaté que le cheminement scolaire des élèves dans la commune de Fond des Nègres était acceptable au niveau du secondaire; les taux de promotion d'une classe à l'autre ayant varié de 83 à 87 % suivant la classe considérée.

Tableau 7 : Répartition des taux de flux au secondaire par classe

Année d'étude	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon
NS1	83%	10%	7%
NS2	87%	13%	0%
NS3	86%	6%	8%
NS4	87%	13%	0%

Si cette tendance se maintient, l'analyse théorique de la cohorte de 987 élèves qui sont admis en NS1 au cours de l'année scolaire 2024-2025 se présentera comme suit :

Analyse de cohorte au niveau secondaire					
TP	0.83	0.87	0.86	0.87	
TR	0.1	0.13	0.06	0.13	
TA	0.07	0	0.08	0	
Année	NS1	NS2	NS3	NS4	Diplômés
		72			
2024-2025	1024	↗			1024
	↓	↘	0		
2025-2026	102	850	↗		952
	↓	↓	↘	59	
2026-2027	10	195	739	↗	945
	↓	↓	↓	↘	
2027-2028	1	34	214	636	885
	↓	↓	↓	↓	
2028-2029	0	5	42	267	553
		↓	↓	↓	
2029-2030		1	7	71	232
			↓	↓	↘
2030-2031			1	15	62
				↓	-
2031-2032				3	14
					↓
2032-2033					-
					3
					↘
Promus					864
Année-élèves					5084
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				3458	
Nombre d'années-élèves réel =				5084	
Rendement interne =				68.00	
Coefficient d'augmentation des coûts =				1.470526	
Coût de l'élève formé =				5.882105	

Il en ressort donc que, dans cette commune, l'enseignement secondaire a un niveau de rendement interne faible (68). Des 1024 élèves qui sont entrés en NS1 en 2024-2025, 54% obtiendront leur diplôme de fin d'études dans les quatre (4 ans) prévus, soit à la fin de l'année scolaire 2028-2029. Puis, après avoir pris en compte les cas de redoublement, ils seront un total de 864 élèves (84.4%) de la cohorte à boucler le cycle en 2032-2033.

1.2. Qualité de l'éducation dispensée

Dans cette commune, l'enseignement au niveau du secondaire est dispensé par un effectif de 615 enseignants dont 84 femmes (13.66%); seulement 8.13% d'entre eux sont nommés par l'État. Il convient toutefois de souligner que la majorité des enseignants au secondaire travaillent à temps partiel dans plusieurs écoles à la fois. Ainsi, le nombre d'enseignants mentionné ici est complètement sur-évalué; car bon nombre d'entre eux sont comptés plus d'une fois. À titre purement indicatif, leur répartition se fait comme suit par réseau d'écoles :

Tableau 8 : Répartition des enseignants par réseau d'écoles

Réseau d'écoles	# d'enseignants	# de femmes	Enseignants nommés par l'État
Autre	26	1	0
Catholique	106	5	27
Laïque Indépendant	283	47	0
Protestant	153	29	5
Public	47	2	18
Ensemble	615	84	50

Leurs profils de formation sont très variés suivant le réseau d'écoles considéré. Certains enseignants proviennent de l'École Normale Supérieure (ENS) ou des Facultés de Sciences de l'Éducation; tandis que d'autres (36.07%) n'ont reçu aucune formation pédagogique comme le fait ressortir la figure 2.

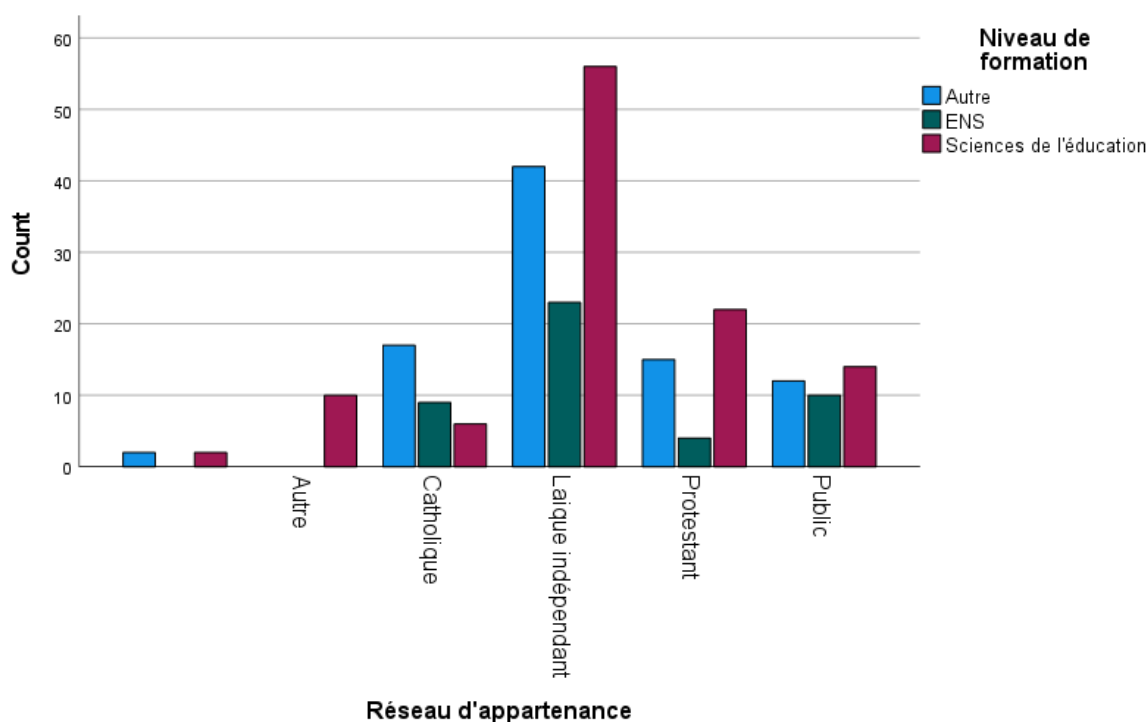


Figure 2 : Répartition des enseignants par réseau et selon leurs profils de formation professionnelle

Ce sont des enseignants qui travaillent surtout à temps partiel dans des écoles. Très souvent, on les retrouve donnant des cours dans différents établissements où ils sont rémunérés par heure de travail. Cela rend alors assez difficile dans une étude du genre d'établir avec précision leurs salaires mensuels qui sont plutôt cumulatifs et dépendants du nombre d'heures de cours qu'ils fournissent ainsi que du tarif horaire selon lequel ils sont payés. Toutefois, à titre indicatif et selon les informations recueillies, il ressort que, partiellement, leurs salaires mensuels moyens varient considérablement suivant le réseau d'écoles considéré, de 4370 gourdes dans le réseau protestant à 35697 gourdes dans le réseau public.

Tableau 9 : Répartition des salaires mensuels moyens par réseau d'écoles

Réseau	Salaire mensuel moyen
Autre	4370
Catholique	14619
Laïque Indépendant	9615
Protestant	11885
Public	35697
Ensemble	14200

Dans la commune de Fond des Nègres, au niveau du secondaire, les conditions d'accueil des élèves semblent plus ou moins acceptables. On trouve en moyenne 29 élèves par salle de classe et 1.33 m² par élève, comme le montre le tableau 10.

Tableau 10 : L'organisation pédagogique dans la commune de Fond des Nègres

Réseau d'écoles	# salle classe	# de m ²	Nbre élève	# m ² /élève	Ratio élèves/ salle	# m ² / salle
Autre	12	380.50	159	2.39	13	31.71
Catholique	26	1492	684	2.18	26	57.38
Laïque Indépendant	51	1852.20	1324	1.40	26	36.32
Protestant	27	830	862	0.96	32	30.74
Public	12	378	681	0.55	57	31.50
Ensemble	128	4932.70	3710	1.33	29	38.54

En résumé, on peut dire que l'offre scolaire au niveau du secondaire est assez coûteuse pour les parents et les élèves, et de qualité modérée; les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour diagnostiquer cette offre se présentant comme suit :

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Les taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 122.08% Taux net de scolarisation = 95.70%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	NS1 = 157908.21 gourdes NS2 = 157658.21 gourdes NS3 = 144158.21 gourdes NS4 = 137158.21 gourdes 78.13% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	NS1 = 102565.43 gourdes NS2 = 96156.43 gourdes NS3 = 93335.11 gourdes NS4 = 100437.44 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en NS1 = 83% Taux de promotion en NS2 = 87% Taux de promotion en NS3 = 86% Taux de promotion en NS4 = 87%

Taux de redoublement	Taux de redoublement en NS1 = 10%
	Taux de redoublement en NS2 = 13%
	Taux de redoublement en NS3 = 6%
	Taux de redoublement en NS4 = 13%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en NS1 = 7%
	Taux d'abandon en NS2 = 0%
	Taux d'abandon en NS3 = 8%
	Taux d'abandon en NS4 = 0%
Rendement interne du réseau d'écoles à Fond des Nègres	68%
Rapport élève/salle de classe	29 élèves
Nombre d'enseignants	615
Pourcentage de femmes	13.66%
% enseignants nommés par l'État	8.13%
% de maîtres qualifiés	62.6%
Ratio moyen m ² /élève	1.33 m ²
% d'élèves sans manuels	60%
Taille moyenne des établissements	137 élèves
Salaire moyen mensuel d'un enseignant	Partiellement, 35697 gourdes dans le public et 10122.25 gourdes dans le privé

II. Analyse démographique

Nous avons vu dans la carte scolaire préscolaire et fondamentale, partie A de ce document, que la population de la commune de Fond des Nègres croît suivant un taux moyen annuel de 0.12%, selon les estimations et projections de l'IHSI. Cela signifie donc qu'il y aura, dans les années à venir, de nouveaux enfants à accueillir tant au niveau du fondamental qu'au niveau du secondaire. Le tableau 12 montre l'évolution de la population scolarisable jusqu'en 2028.

Tableau 11 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
15	769	774	779	784	789
16	763	768	773	778	783
17	757	762	767	772	777
18	750	755	760	765	770
15-18	3039	3058	3078	3098	3119

À ces données démographiques qui indiquent les effectifs d'enfants qu'il faudra se préparer à accueillir en classe (en NS1), il faut ajouter les effectifs d'élèves qui boucleront régulièrement la 9^e Année Fondamentale avec succès et tenir compte du même coup de ceux qui redoubleront les classes, comme c'est le cas présentement.

De plus, en considérant le fait que l'âge officiel d'admission au secondaire en Haïti est de 15 ans, il ressort que le même phénomène d'élèves sur-âgés qui s'est développé au niveau du

fondamental s'est poursuivi et renforcé au niveau du secondaire. Les calculs ont montré que le taux d'admission des enfants âgés de 15 ans dans cette classe en 2024-2025 est de 39.14% dans la commune de Fond des Nègres. Cela signifie donc qu'il resterait $100 - 39.14\% = 60.86\%$ d'enfants de la population scolarisable à admettre en NS1 pendant les cinq (5) prochaines années si l'on veut progresser à coup sûr vers l'objectif de 100% à atteindre en 2030.

Il faudrait donc accroître annuellement ce taux d'admission de 15.22% pour pouvoir atteindre l'objectif de 100% en 2028-2029. La progression du taux d'admission en NS1 et de l'effectif des nouveaux élèves à accueillir devra se faire alors comme suit :

Tableau 12 : Estimation et projection des enfants à admettre en NS1

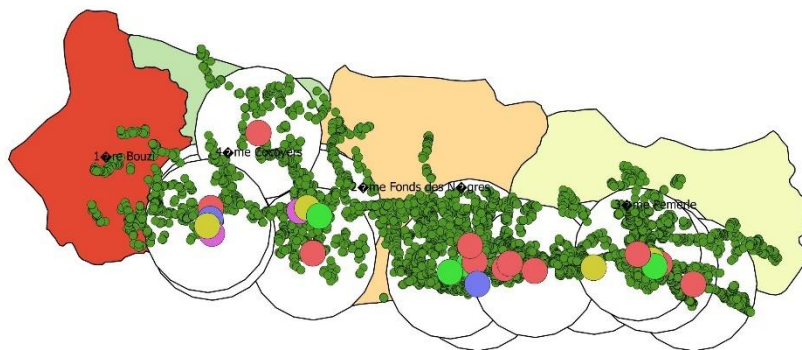
Année	Population de 15 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	769	0.3914	301
2025-2026	774	0.5436	421
2026-2027	779	0.6958	542
2027-2028	784	0.848	665
2028-2029	789	1	789

III. Propositions de réorganisation de l'offre scolaire au secondaire à Fond des Nègres

Pour pouvoir accueillir les effectifs d'enfants susmentionnés, il s'avérera nécessaire d'intervenir sur l'offre scolaire existante de triple manière : en redéfinissant les aires de recrutement des écoles de façon à rendre acceptable le temps de marche des élèves, en renforçant la qualité des infrastructures d'accueil des écoles existantes et en implantant de nouvelles écoles secondaires publiques (des lycées) dans des endroits stratégiques où il n'y en a pas encore.

On a vu dans les pages précédentes que toutes les écoles secondaires se trouvent réparties à travers la commune de Fond des Nègres. Toutefois il n'y a pas de lycées notamment dans la 4^e section Cocoyers Ducheine où vivent environ 1245 ménages. Comme conséquence, les enfants qui y résident se trouvent obligés de parcourir de très longues distances pour atteindre les écoles publiques existantes. En d'autres mots, ces écoles admettent des élèves qui viennent de partout dans cette commune comment le montre l'image ci-dessous présentant, en forme circulaire, leurs aires de recrutement actuelles.

AIRES ACTUELLES DE RECRUTEMENT DES ÉCOLES SECONDAIRES DANS LA COMMUNE DE FOND DES NÈGRES



En effet, cette image fait très bien ressortir comment les aires de recrutement de ces écoles secondaires se recoupent; c'est-à-dire qu'elles tirent leurs effectifs d'élèves dans presque les mêmes localités. Il y a donc lieu d'y mettre de l'ordre. Pour commencer, il sera nécessaire de penser implanter de nouveaux lycées dans la section communale non pourvue.

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités de maximiser l'offre scolaire au niveau local et de la rendre adéquate par rapport à la demande scolaire exprimée ou incitée, au regard des objectifs poursuivis. Tenant compte de ces propositions de réorganisation de l'offre publique au niveau du secondaire, il y aura donc lieu de penser former et recruter de nouveaux personnels enseignants et non enseignants, mettre à niveau ceux qui n'ont pas encore les profils professionnels requis et cesser en même temps d'en recruter de nouveaux non formés.

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école secondaire. Cela passera non seulement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement dans la mesure du possible.

Pour finir, comme dans les lycées seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État et que toute la balance des coûts payés par élève (78.13%) est assumée par les familles, dans sa politique de financement

de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au secondaire, nous proposons que l'État s'organise pour financer l'intégralité des coûts (scolarité, matériels scolaires, uniformes et cantine) dans l'ensemble des lycées qui seront mis en place dans la commune de Fond des Nègres en leur allouant le budget nécessaire par élève.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune de Fond des Nègres

Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle